

Délibération 2021-72-CA P

Séance du 08 juillet 2021

Extrait du recueil des actes du
Conseil d'Administration

Conseil de l'Ecole Doctorale Polytechnique Hauts-de-France (ED PHF)

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en séance plénière par voie électronique le jeudi 08 juillet 2021, sur la convocation et sous la présidence Monsieur Abdelhakim Artiba, Président de l'Université ;

Le quorum étant atteint,

Vu l'article L 712-3.7 du code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2019-942 du 09 septembre 2019 portant création de l'Université Polytechnique Hauts-de-France ;

Vu l'article 9 de l'arrêté du 25 mai 2016 ;

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Marc DUQUENNOY, Directeur de l'Ecole Doctorale Polytechnique Hauts-de-France (ED PHF) qui présente aux membres la composition du conseil de l'ED PHF arrêtée à 15 membres. Cette composition doit respecter la parité entre les femmes et les hommes.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration adopte à la l'unanimité des voix la composition du conseil de l'Ecole Doctorale Polytechnique Hauts-de-France (ED PHF) selon le document joint à la présente délibération.

Pour : 23 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Valenciennes, le 08 juillet 2021

Le Président
Professeur Abdelhakim Artiba

